

Nom et coordonnées de l'école : EEPU Libération 3 impasse de l'église Commune : 33290 Parempuyre	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1er TRIMESTRE Date : Mardi 4 Novembre 2025
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Circonscription : **SUD-MEDOC**

Présents :

Président - (directeur d'école) : **Monsieur Damien LABRIEUX**

Inspectrice de l'éducation nationale : **Madame Anne-Marie BEZIAN**

Equipe enseignante :	Mesdames BERNARD, LUSSON, MUCIGNATO, LEFOUR, LACAMBRA, BERGEON, BORDONADO, AUTEFAGE Messieurs MARTY et LABRIEUX
AESH	Mme CUIGNET
Le maire ou son représentant :	Mme TURBE, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires. Mme LACROIX, responsable aux affaires scolaires
DDEN :	
Parents élus	(RPEP)Mme LACROIX, Mme CHAILLOU, RESTOIN (APEISELP) Mme HARAS, Mme BRIEN, M. LEBECQUE, STERVINOU,
Invités (personnel municipal...) :	Mme FLAMANC (directrice adjointe ALSH)

Début du conseil d'école : Mardi 4 Novembre 2025 18 heures.

Secrétaire de séance : **Chloé BERGEON (enseignante CM2 A)**

Tour de table et émargement de chaque membre du conseil d'école.

Présentation et signature du règlement intérieur du conseil d'école de l'EEPU Libération à Parempuyre. Ajout de la charte Ecole Famille

Approbation du compte rendu du Conseil d'Ecole du 3ème trimestre (2024/2025).

Présentation des membres du conseil d'école, bilan des élections de parents d'élèves 2025/2026:

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 Octobre 2025 exclusivement par correspondance. Le dépouillement a eu lieu le soir après la journée de classe en présence des représentants des parents d'élèves et d'enseignants dans la classe 6. A côté, dans la classe 7, avait lieu le dépouillement des élections des parents d'élèves pour l'école maternelle Libération.

Pour l'école élémentaire Libération, cette année, il y avait 388 inscrits sur la liste électorale de l'école, 234 votants, 219 exprimés, 15 blancs ou nuls.

Taux de participation 60,31% (une belle hausse par rapport à l'année dernière : 50,40%)

Deux listes cette année : APEISELP avec 9 candidats (102 voix) et RPEP avec 10 candidats (117 voix)
9 sièges à pourvoir, 9 sièges pourvus et 9 parents suppléants.

4 sièges pour APEISELP (4 suppléants) et 5 sièges pour RPEP (5 suppléants).

L'équipe enseignante insistera plus l'an prochain pour récupérer les enveloppes afin d'éviter que des enveloppes restent dans les cartables. Les enseignants le demandent pourtant régulièrement.

Une réunion de préparation des élections a eu lieu avec toutes les associations (pour les 2 écoles du groupe scolaire Libération), à l'école élémentaire. Les modalités du scrutin ont été rappelées à tous et la date de la mise sous pli a été arrêtée pour chaque école. Je remercie les parents et les enseignants présents à cette mise sous pli.

La mise sous pli du matériel électoral s'est déroulée à l'école le mardi 30 septembre pour une distribution le jeudi 2 octobre aux élèves.

Les Représentants titulaires sont donc :

Madame RESTOUIN Marie-Sara, Madame NICOLI Pauline, Madame HAENSLER Anne-Charlotte, Madame LAURENT Karine et Monsieur Richard LATAILLADE (RPEP) et Madame BRIEN Ludiwine, Monsieur ANDREI Damien, Monsieur Gaël LEBECQUE et Madame LANOIRE Juliette (APEISELP)

Les représentants suppléants sont :

Madame CHAILLOU Mailys, Madame LACROIX Emilie, Madame LATAILLADE Marie, Monsieur SIMOES Alexandre et Madame BRUEY Jessica (RPEP) Madame BIGEARD Céline, Madame LEBECQUE Manon, Madame BOULANGER Delphine et Madame STERVINOU Audrey (APEISELP)

On les remercie d'être aussi nombreux et aussi investis dans la dynamique de l'école. Nous remercions également les autres parents d'élèves candidats qui s'investissent aussi dans la vie de l'école.

Organisation pédagogique de l'école à la rentrée 2025 : effectifs, prévisions, points divers :

Le nombre de classes à la rentrée 2025/2026 est toujours de 9 à l'EEPU Libération de Parempuyre.

Au lundi 1er septembre 2025, 229 élèves répartis sur 9 classes, soit un peu plus de 25 élèves par classe en moyenne.

CP : 46 CE1 : 37 CE2 : 47 CM1 : 40 CM2 : 59

La mise en place de l'allègement des effectifs de CP et de CE1, prévu par le Ministère de l'Education Nationale s'est poursuivi avec des classes de CP et CE1 à 24 élèves maximum.

Tous les élèves ont repris le chemin de l'école dès le lundi 1er Septembre 2025 à 8h20. Un mail avait été envoyé une semaine avant pour aborder l'organisation de cette rentrée.

Les listes de classes ont été affichées sur le panneau d'affichage de l'école le vendredi 29 août en fin de journée. Les parents pouvaient venir les consulter. Les noms et prénoms des élèves n'étaient pas totalement visibles (souhait du ministère, diffusion sur les réseaux sociaux, conflits familiaux).

→Le jour de la rentrée, affichage des listes et des noms des enseignants sur les portes des salles de classe.
→Accueil des parents des élèves de CP et des nouveaux élèves de l'école dans la cour de récréation
→Les élèves de CP ont été accueillis par Madame BERNARD, Madame AUTEFAGE et Madame LUSSON à 8h45 dans la cour de récréation quand toutes les autres classes sont entrées.

Structure de l'école avec 9 classes

CP A Mme BERNARD et Mme AUTEFAGE : 23 élèves

CP B Mme LUSSON : 23 élèves

CE1 Mme MUCIGNATO: 23 élèves

CE1-CE2 M MARTY : 24 élèves (14 CE1 – 10 CE2)

CE2 Mme LEFOUR : 25 élèves

CE2-CM1 Mme BORDONADO 25 élèves (12 CE2 et 13 CM1)

CM1 Mme LACAMBRA : 27 élèves

CM2 A Mme BERGEON : 30 élèves (1 arrivée à la rentrée)

CM2 B Mme AUTEFAGE et M LABRIEUX : 29 élèves

Madame Sandrine JAMAIN (enseignante remplaçante TRS Bis (ZIL) rattachée à l'école) et Madame Elodie BORDONADO (enseignante remplaçante BD rattachée à l'école) complètent l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Libération. Nous sommes ravis d'avoir Mme BORDONADO à nos côtés cette année.

Personnel :

10 enseignants à l'école élémentaire Libération, 1 directeur déchargé sur deux jours (lundi et mardi M. LABRIEUX est en classe et au bureau le jeudi et vendredi – donc plus disponible).

Une nouvelle enseignante pour l'année scolaire 2025-2026 : Madame BORDONADO qui remplace Madame MONTAGNEY pour cette année scolaire.

Trois AESH (Accompagnant d'un Elève en Situation de Handicap), Madame Natacha CUIGNET est présente sur l'école pour suivre deux élèves de CM1 et deux élèves de CP. Monsieur Guillaume GESNOUIN accompagne 3 élèves de CM2 et un élève de CE1. Cette année, nous accueillons une nouvelle AESH, Madame Laura TARBE. Elle accompagne une élève de CP et son contrat est complété à l'école maternelle Jean Jaurès où elle accompagne deux élèves.

Le RASED (pôle ressource), constitué d'un psychologue scolaire, M. Guillaume CLAVERIE et d'une enseignante spécialisée à dominante pédagogique, Mme Carole LECOMTE-ROUSSEAU.

Monsieur MARTY assure l'intérim de direction en cas d'absence du directeur.

Monsieur Manuel AFONSO : directeur de l'ALSH

Prévision d'effectifs à la rentrée 2026.

Arrivée de 47 élèves de GS de l'école maternelle Libération vers le CP à la rentrée 2026. Départ de 59 CM2 vers la 6^{ème}. Soit douze élèves en moins en ne tenant compte que des arrivées des élèves de GS de la maternelle et des départs des CM2 en 6^{ème}.

Ces chiffres seront affinés avec les inscriptions ou les radiations qui peuvent avoir lieu tout au long de l'année. Néanmoins, la différence entre le nombre de départs des CM2 et le nombre d'arrivées des GS donne une prévision de 217 élèves pour la rentrée 2026.

Une demande de remontée des prévisions d'effectifs pour l'année 2025-2026 a été faite juste avant les vacances d'automne par la DASEN de la Gironde.

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

Règlement intérieur - Charte de la Laïcité - Charte de la Diversité- Charte de la relation école-familles :

Rappel sur les responsabilités tout au long d'une journée.

Accueil périscolaire : de 7h à 8h20 les enfants sont sous la responsabilité des animateurs de la Mairie de Parempuyre

De 8h20 à midi : les élèves sont sous la responsabilité des enseignants de l'Education Nationale, pendant la récréation également.

De midi à 13h50 : sur le temps de repas, les enfants sont sous la responsabilité des animateurs et du personnel de service de la mairie de Parempuyre.

De 13h50 à 16h30 : les élèves sont sous la responsabilité des enseignants de l'Education Nationale, pendant la récréation également.

Jusqu'à 19h : temps périscolaire les enfants sont sous la responsabilité des animateurs de la Mairie de Parempuyre

Pour la troisième année, l'accueil des élèves à 13h50 se fait directement dans les classes, avec la mise en œuvre du « Quart d'heure Lecture ». L'objectif était de diminuer le temps de la pause méridienne et de prendre en main sa classe rapidement dans le calme pour commencer l'après-midi. Je tiens de nouveau à remercier les animateurs du périscolaire pour leur collaboration et leur efficacité. Ils installent les élèves en classe à partir de 13h40 et les enseignants prennent leur service dès 13h50.

Je tiens à rappeler que les enseignants ne sont plus responsables dès 16h30 et l'ouverture des portes de l'école.

Le directeur rappelle quelques points concernant la sécurité.

- Rappel de la présence du directeur ou d'un enseignant à toutes les ouvertures du portail les matins, midis et soirs.
- Rappel du respect des horaires d'arrivée le matin, et en cas d'absence la nécessité de prévenir par téléphone ou par mail. (Une information a été communiquée à tous les parents).

Le directeur précise que l'ensemble de la communauté éducative, enseignants, animateurs et personnel communal, communique régulièrement pour uniformiser tout ce qui est autorisé et tout ce qui est interdit sur la totalité des différents temps de 7h00 à 19h00. (Partage du Règlement Intérieur, les PAI sont doublés, les informations sont transmises pour le passage du temps scolaire au temps périscolaire avec les animateurs et le personnel municipal).

Si des modifications sont à apporter au règlement intérieur, ce point ci sera traité, modifié et soumis au vote des membres du conseil d'école, lors de la réunion du second trimestre en février.

Rappels des principes de la Charte de la laïcité présente dans le règlement intérieur. C'est un document de référence qui a pour but de faire partager aux élèves les valeurs de la République française. Elle est destinée à promouvoir la laïcité et à rappeler les droits et les devoirs des élèves dans ce domaine.

Charte de la Diversité : l'école Inclusive. La diversité n'est pas considérée comme un obstacle mais comme un enrichissement, une opportunité pour favoriser la réussite de tous et le respect des différences.

Une charte a été ajoutée dans le règlement intérieur depuis l'an dernier, elle concerne la Charte relation école-famille. Cette charge se résume en trois parties principales avec l'équipe éducative et les familles qui collaborent

- Autour du respect mutuel
- Autour de la communication
- Autour du suivi et de la réussite scolaire de l'élève

Cette charte est engagée par la circulaire 2013-142 du 15/10/2013. Elle a pour objectif de renforcer la coopération entre les familles et l'École.

Cette année le règlement intérieur a eu quelques modifications. Les parents ont été informés par mail quelques jours avant la rentrée des classes fin août 2025. Le règlement intérieur modifié a été envoyé à tous les parents d'élèves de l'école par mail. Tous les parents des nouveaux élèves de l'école élémentaire Libération l'ont eu lors de l'inscription en mairie.

Les réunions de rentrée ont eu lieu dans chaque classe en septembre afin d'informer les parents sur le fonctionnement de chaque classe de l'école.

Pour huit classes, les réunions de rentrée ont eu lieu le mardi 23 septembre 2025. Pour la classe de CM2 A de Madame BERGEON, cette réunion a eu lieu la veille, le lundi 22 septembre. Nous échangerons en équipe pour l'année prochaine. Quelques idées sont déjà abordées pour l'année prochaine (séparer les réunions des classes cycle2 et cycle3).

b) Protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. L'objectif est de mettre en place des outils pour les familles et les enseignants pour aider à repérer rapidement une situation de harcèlement, écouter les différentes parties, trouver et mettre en place des solutions durables. Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement fondé autour de 8 piliers :

- mesurer le climat scolaire
- prévenir les phénomènes de harcèlement
- former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves

- intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
- mobiliser les instances de démocratie scolaire (conseil de classe), l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- suivre l'impact de ces actions
- mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources

Un protocole a été déclenché cette année et mené en lien avec les familles concernées.

Le climat scolaire est un travail quotidien que nous réalisons avec l'ensemble des partenaires de l'école : les enseignants, les animateurs, le personnel de restauration, les familles, le RASED (prise en charge des élèves à besoin).

La mobilisation collective doit concerner la communauté éducative dans sa globalité (enseignants, animateurs, personnel municipal, parents). Le rôle des parents (parents d'enfants victimes, témoins ou auteurs de harcèlement) est très important dans cette lutte.

Depuis cette année, l'école élémentaire Libération à Parempuyre a obtenu un label niveau 1 par rapport à son engagement. Il y a un niveau 2 (approfondissement) et un niveau 3 (expertise).

Le jeudi 6 novembre 2025 aura lieu la journée Nationale de lutte contre le harcèlement. Cette journée est l'occasion pour les communautés scolaires et leurs différents partenaires d'organiser différentes manifestations au sein des écoles, des collèges et des lycées.

Pour l'école élémentaire Libération, le jeudi 6 novembre, une avocate, Madame HUILLO, interviendra dans les classes de CE2-CM1 de Mme BORDONADO et CM1 de Mme LACAMBRA. Auparavant, dans les classes de CP A (Mme BERNARD et Mme AUTEFAGE), CP B (Mme LUSSON) et CE1 (Mme MUCIGNATO), Monsieur GAUVIN, médiateur social pour la ville de Mérignac est intervenu le lundi 3 novembre et ce jour, Mardi 4 novembre.

Vendredi 7 novembre, l'équipe mobile de sécurité, interviendra dans les deux classes de CM2 pour évoquer le cyberharcèlement et les dangers des réseaux sociaux interdits aux moins de 13 ans.

Le lundi 10 novembre 2025, la gendarmerie interviendra dans les classes CE1-CE2 (M MARTY), CE2 (Mme LEFOUR) et CE2-CM1 (Mme BORDONADO).

Pour les élèves du cycle 2, l'accent est mis sur le « vivre ensemble » et les « règles de vie collective ». La danse que pratiqueront les élèves de CE1-CE2 de Monsieur MARTY et les élèves de CE2 de Madame LEFOUR avec la professeure de danse de l'EMA (école municipale d'art) se base sur le thème du « vivre ensemble ».

Toujours en lien avec cette thématique, cette année tous les élèves des écoles élémentaires (Jean Jaurès, Madeleine Brès et Libération) ainsi que les élèves de grande section des écoles maternelles de Parempuyre ont eu ou auront une sensibilisation au Handicap en octobre et novembre. Tout est parti de la journée de sensibilisation au handicap organisée par la municipalité de Parempuyre qui a eu lieu le samedi 4 octobre à la plaine des sports.

L'idée était de poursuivre la sensibilisation après cet évènement dans les écoles afin que les élèves soient sensibilisés.

Voici le programme pour les élèves des écoles de Parempuyre

- Langage des signes pour les élèves de Grande Section
- Handi mallette pour les classes de CP de Madame BERNARD, Madame AUTEFAGE et Madame LUSSON et intervention d'une maman d'élève qui travaille dans la conception des prothèses pour les gens amputés d'un membre
- Intervention des chiens guides pour la classe de CE1 de Mme MUCIGNATO et intervention de la fédération du sport adapté
- Intervention du SAM Mérignac pour du Cécifoot (CE1-CE2 M MARTY et CE2 Mme LEFOUR)
- Basket Fauteuil avec le club de Blanquefort pour les classes CE2-CM1 (Mme BORDONADO) et CM1 (Mme LACAMBRA)
- Tennis de table pour les CM2 A (Mme BERGEON) et CM2 B (Mme AUTEFAGE et M LABRIEUX) avec le club de Bruges

La municipalité finance les interventions du Cécifoot et le CCAS celles du Basket fauteuil et le reste est financé par la coopérative scolaire de l'école élémentaire Libération.

L'idée est de ritualiser ces interventions chaque année (école inclusive, éveiller les esprits, développer l'ouverture et l'acceptation de la différence...).

c) Sécurité à l'école

Deux exercices ont été effectués lors de la période 1.

L'exercice incendie le lundi 22 septembre.

L'exercice PPMS « attentat/intrusion » a été effectué le lundi 13 octobre à 8h45 avec le scénario « se cacher ».

Le lundi 22 septembre, le scénario était une évacuation des classes dans la cour de récréation avant une évacuation par le grand portail afin de se diriger derrière l'église.

La demande de l'école auprès de la mairie est d'avoir une alarme généralisée à l'école car aujourd'hui, il faut actionner trois alarmes afin que toute l'école entende l'alarme incendie.

La demande de l'école était d'avoir des marquages au sol avec le numéro de classe indiquée afin que les élèves se rangent par classe avant l'évacuation par le grand portail. Ce marquage permet une sortie organisée par le grand portail. Une alarme incendie générale permettrait de gagner en efficacité et rapidité pour l'évacuation.

L'exercice PPMS « attentat/intrusion » a été effectué avec le scénario « se cacher ». L'alerte a été donnée de la classe 6 (classe de CM2). L'exercice a duré 10 minutes. Les élèves ont été globalement silencieux avec des enseignants proches d'eux pour chuchoter.

Les élèves du bâtiment 2 se sont cachés dans le couloir pour ne pas être vus. Les portes étaient bien fermées et les lumières éteintes.

Dans le bâtiment 1, les élèves des classe 6 et 9 se sont bien cachés au fond de la classe à l'opposé de la porte et les élèves des classes 7 et 8 se sont cachés dans la BCD (pas de lumière et portes bien fermées).

Toutes les classes sont équipées d'un Pager aujourd'hui.

Le pager de la classe 6 est en réparation actuellement et le Pager de la classe 2 le sera aussi. Il y a une fragilité au niveau du branchement du câble (le port se casse facilement). Panne identique pour les Pagers des classes 2 et 6.

Actuellement, il n'y a donc pas de Pager dans la classe 2 et dans la salle RASED à l'étage car il a été mis en classe 6, le temps que celui de la classe 6 soit réparé.

Concernant la sécurité globale de l'école, le portail d'entrée peut être assez facilement enjambé. C'est le seul endroit où l'accès à l'établissement semble facile pour une personne malveillante.

Prochaine exercice « PPMS : Risques majeurs » prévu le vendredi 25 novembre 2025.

Exercice incendie au second semestre. Date à déterminer avec l'équipe enseignante lors du prochain conseil des maîtres.

d) Budgets municipaux sur l'année civile 2025

Fournitures scolaires 10 580 euros (46 euros par élève pour la classe)

Transport sortie scolaire : 2 700 euros (300 euros par classe)

Transport cycle sportif : 9 000 euros (plaine des sports : Janvier, Février, Mars, Avril, Novembre, Décembre)

Renouvellement du mobilier en classe 1 (M MARTY) : 6 150 euros

Peinture des classes 6 et 7 : 5 000 euros pour les deux classes

Pour les sorties scolaires avec nuitées, la mairie prévoit 12,10 euros par élève par nuit. Nous abordons le sujet en équipe assez régulièrement. Tout est très cher aujourd'hui (les centres d'accueil, le transport...). Un projet avec sortie nuitée sera viable un an sur deux. Nous poursuivons les discussions en équipe.

e) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Cette année les deux mandataires de la coopérative scolaire sont Madame Émilie BERNARD et Madame Marine MUCIGNATO.

Bilan coopérative – à partir d'octobre 2025

CRF 2024/2025 :

Bénéfices Kermesse juin 2025:

1852€ (Tombola) + 647.20€ (715€ Cartons de jeux - Livres 67.80€) + 1156.05€ (60% Restauration) = **3655.25€**
(3817€ en 2024 / 4581€ en 2023)

Achats de fin d'année : Clés USB pour tous les CM2 (438.99€) + Babyfoot (449.99€) + Abonnements Milan pour toutes les classes (724€)

41€ en espèces dans la caisse et 8180,13€ sur le compte bancaire soit un total de **8221,13€**
(sept. 2024 : 8418.31€)

En ce début d'année scolaire 2025/2026 :

Recettes	Dépenses
<ul style="list-style-type: none">• 1450€ de dons parentsà venir :• Photographe• Ventes sucrées Marché de Noël• Vente d'objets personnalisés (surement une serviette) en P4• Fête de l'école	<ul style="list-style-type: none">• Assurances et cotisations OCCE 599.89€• SACEM 76.78€• 200€ de régie d'avance par classe, soit $9 \times 200 = \mathbf{1800€}$• 241€ don association chiens guides (23€ classe 7 + 218€ cross)• Médailles pour les cross 58.74€ <p>Total : 2776.41€</p> <p>à venir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jocatop (logiciel vocabulaire + rallyes lectures cycle 2)• Sorties cinéma à Blanquefort pour tous les élèves de l'école

f) Communication : Parents / Enseignants / Direction / Mairie

Enseignants/Parents

Tous les enseignants ont fait une réunion de rentrée en septembre. Des rencontres individuelles ont eu lieu pour aborder les évaluations nationales du début d'année scolaire.

La communication entre les parents et les enseignants (dont le Directeur) se fait par mail et par l'ENT Aliénor 33. En moyenne, quand un message est envoyé sur l'ENT pour tous les parents, environ 160 responsables légaux l'ont vu (160 élèves concernés sur 229 élèves). Aujourd'hui encore, ce message est doublé d'un mail pour s'assurer que l'information a bien été reçue par un maximum de parents. L'objectif est de passer à une communication sur l'ENT (Aliénor 33) tout comme l'année dernière. La question se pose de ne communiquer que par ce biais là pour que tous les parents communiquent par « Beneylu ». La mairie de Parempuyre finance cet espace numérique de travail pour les cinq écoles de la ville.

Les enseignants restent disponibles en cas de besoin, mais des parents qui ne se connectent pas ne reviennent pas vers nous. Avec les accès, se connecter semble relativement simple mais on reste disponibles si besoin. Quelques parents sont venus nous voir pour la mise en route et ça fonctionne très bien depuis.

Le contact peut être téléphonique également si besoin (suite à un message très/trop long, clarifier une situation, planifier la date d'une équipe éducative avec les parents...).

Le directeur est présent au portail le matin, le midi et le soir. Les discussions avec les parents sont régulières pour des affaires courantes.

Quand un élève se blesse, les parents sont tenus informés en cas de nécessité. Quand la blessure est superficielle, on ne prévient pas toujours les parents.

Les parents peuvent également se rapprocher des associations des parents d'élèves si besoin (faire émerger des questions au Conseil d'école).

La ligne téléphonique reste fragile à l'école élémentaire Libération. La demande d'un téléphone portable de fonction a été faite auprès de la municipalité de Parempuyre depuis novembre 2023.

L'absence du double vitrage ne permet pas une rotation pour les récréations. Les enseignants ont expérimenté cette idée pendant la « période COVID ». Il était impossible de faire classe convenablement. L'idée de faire un roulement pendant les récréations permettrait de réduire les incidents avec plus d'espace pour les élèves.

Pour cette année scolaire, je remercie les animateurs du périscolaire qui nous prêtent encore deux salles pendant les récréations du matin et de l'après-midi. Il y a une salle de jeux et une salle de lecture et dessin. La coopérative scolaire a investi dans un baby-foot (demande des délégués l'an dernier).

Cela permet à des élèves d'y accéder et ça réduit un peu le nombre d'élèves dans la cour. Un enseignant surveille les deux salles à chaque récréation.

Avec les nouveaux WC installés lors des vacances d'Octobre 2024, nous avons mis un système de rotation pour aller aux toilettes afin de limiter le nombre d'enfants à 7 (préservation des lieux et éviter les regroupements dans les toilettes). Il y a toujours un enseignant présent au niveau du préau pour surveiller le préau et distribuer les pinces à linge pour accéder aux toilettes.

Deux autres enseignants sont dans la cour pour surveiller la récréation. Monsieur GESNOUIN, AESH surveille avec l'équipe enseignante également. Cela fait 3 adultes réguliers dans la cour, un adulte au niveau des toilettes et un adulte dans les salles.

Pour les jeux, il y a des rotations entre les différents niveaux. Le vendredi reste une journée sans ballon et les animateurs ont mis en place « ma cour propre » ce même jour. Le vendredi, de la musique est diffusée dans la cour de récréation sur les temps scolaires et périscolaires (demande des délégués l'an dernier). La SACEM a été financée en début d'année.

Les délégués des classes ont été élus, la coopérative scolaire allouera un petit budget afin que les délégués choisissent d'autres jeux pour la récréation en fin d'année. Un Conseil de délégués par période est prévu avec la présence de 2 ou 3 enseignants après les élections effectuées en classe. La première réunion a eu lieu avec Mme LACAMBRA et Mme BERNARD en septembre avec les anciens délégués pour rappeler le règlement de la cour de récréation. En novembre, une réunion aura lieu avec les nouveaux délégués en présence de Mme LEFOUR et Mme AUTEFAGE. L'objectif est de changer l'affiche dans le cadre de la lutte contre le harcèlement (affiche changée tous les deux ans).

Les prochaines réunions auront pour objectif de simplifier le règlement de la cour de récréation et d'illustrer ce règlement avec de nouvelles illustrations (dessins des élèves, schémas...).

Ecole/Mairie

Avec la mairie, la communication se fait essentiellement avec la responsable aux affaires scolaires, Madame Mélissa LACROIX qui a remplacé Monsieur Luc MARTIN BLANC depuis la rentrée scolaire 2025. La communication est rapide, efficace et agréable avec cette partenaire qui fait en sorte que les 5 écoles de la commune se portent au mieux (tableau pour les travaux, les créneaux bibliothèque, investissement annuel sur l'année civile...).

Monsieur Florian PLANA reste également disponible pour aborder les affaires courantes des écoles (budget, questions diverses).

Madame l'adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, Madame TURBE, reste également disponible si besoin.

La proximité physique de l'école avec la mairie est un avantage non négligeable pour les écoles Libération (courrier à envoyer, demande directe auprès d'un élu, responsable ou salarié).

Les échanges entre l'école et les services municipaux de l'école sont réguliers (avec Manuel et Christelle au Périscolaire et Samia au service de restauration scolaire) au quotidien. Il y a une volonté de garder une cohérence et une ligne directrice sur tous les temps d'une journée à l'école (scolaire et périscolaire). Si un parent aborde un problème sur le temps scolaire ou périscolaire on l'aborde ensemble.

Parent /mairie

Les parents peuvent communiquer avec les animateurs du Périscolaire directement et par mail avec la mairie si besoin sur les sujets qui concernent leur enfant (restauration scolaire, temps périscolaire).

II) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux du projet d'école 2025-2030

Le projet d'école est en cours d'élaboration cette année jusqu'à l'année 2030. Ce projet d'école s'appuie sur les conclusions des évaluateurs qui sont venus sur l'école l'an dernier lors de l'évaluation d'école.

Voici les 3 axes abordés dans le projet d'école avec les parties de ces axes qui correspondent à des fiches « action » rédigées par l'équipe enseignante :

1. Maintenir un bon climat scolaire et le parcours citoyen des élèves de l'école

- Renforcer les actions de médiation entre les élèves
- Créer des outils de régulation (règlement intérieur accessible aux élèves)
- Améliorer les infrastructures pour améliorer le climat scolaire

2. Améliorer la réussite de tous

- Poursuite des actions de remédiation (MACLE et ATOLE avec le RASED, accompagnement du RASED, les APC de cycle)
- Prise en charge et accompagnement des EBEP
- Poursuite d'une bonne liaison entre la Grande Section et le Cours Préparatoire (lien avec l'école maternelle)
- La mise à niveau de l'équipement informatique dans l'école (en lien avec les programmes)

3. Proposer un Parcours d'éducation artistique et culturelle et assurer l'accès des activités physiques et sportives en EPS

- Elaborer un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle sur les deux cycles
- Développer de nouveaux partenariats (classes citadines) pour diversifier l'offre culturelle
- Proposer une programmation des activités physiques et sportives riche et adaptée en EPS malgré les contraintes de la situation géographique de l'école

Projets de classe en lien avec le projet d'école

Projet avec l'EMA de Parempuyre (PEAC) : CE2/CM1 et projet avec la Bibliothèque de Parempuyre (emprunt et les petits champions de Lecture)

Programme pHARe et sensibilisation

Sensibilisation au Handicap

Sortie Accrobranche et Voile (un an sur deux)

Ce nouveau Projet d'école permet à l'équipe enseignante de se l'approprier. L'équipe est stable depuis 3 ans. Rédiger ce projet d'école est les fiches « action » sur des actions déjà effectuées et à venir prend tout son sens. Nous nous sommes réunis en équipe un mercredi matin en début d'année afin de compléter les fiches actions qui animent notre projet d'école.

b) Projets pédagogiques au sein de l'école

- **Journée de lutte contre le harcèlement scolaire le jeudi 6 novembre + sensibilisation** : médiateur social, gendarmerie, avocate et équipe mobile de sécurité et le questionnaire à renseigner par les élèves de CE2, CM1 et CM2
- **Le CMJ** (en collaboration avec la mairie) avec de nouvelles élections à venir : les élèves de CM1 et CM2 peuvent être candidats et sont électeurs. Les élèves de CE2 sont des électeurs. Il faut 12

candidats pour l'école élémentaire Libération. S'il y a plus de 12 candidats, il y aura des primaires au sein de l'école.

Des élus sont venus dans les classes pour expliquer les missions du CMJ et les conséquences de l'engagement avant les vacances d'Octobre.

Quand les écoles auront leurs candidats (le 20 novembre), il y aura un forum à la maison des associations le 27 novembre puis le vote à la salle de l'art-y-show le 12 décembre. La municipalité invite tous les enseignants à un repas à midi ce jour-là.

- **PEAC avec l'EMA**

L'EMA nous a proposé une rentrée en musique : écoute de différents instruments (guitare, trompette...), chant et démonstration du professeur de Hip-Hop. Une fois de plus c'était très qualitatif et cela a plu aux élèves.

Danse et vivre ensemble : les élèves de CE1-CE2 de Monsieur MARTY (fin de matinée) et les CE2 de Mme LEFOUR iront les jeudis dans la salle de motricité de l'école Madeleine BRES à partir de janvier. La professeure de danse de l'EMA assure les séances sur le thème du « vivre ensemble ». Les séances ont commencé en octobre. Il y en aura 9 en tout chaque semaine. En cas de météo difficile, la professeure de l'EMA viendra à l'école pour faire une séance dans une salle de l'école.

Art: Les deux classes de CE2-CM1 et CM1 commenceront aussi en janvier. Les séances seront hebdomadaires et non plus toutes les deux semaines.

Projet en collaboration avec les animateurs du Périscolaire : un projet sur les gestes de premiers secours aura lieu en janvier et février pour les élèves de CM1 et CM2 sur le temps scolaire. Je remercie Christelle, directrice adjointe du Périscolaire pour son investissement et la mairie pour le financement. Les élèves seront formés aux gestes des premiers secours pendant deux heures (dates retenues : 22 et 23 janvier 2026 pour les classes de CM2 et 5 et 6 Février pour les élèves de CM1). Remise des diplômes le 6 février 2026.

- **Jardin partagé avec Monsieur VANBERGUE**. Comme l'an dernier, des classes du cycle 2 vont participer au projet « potager » avec Monsieur VANBERGUE, père d'élève de l'école que l'on remercie pour son investissement dans ce projet qui rapproche nos élèves de la nature (découverte d'un ver de terre, toucher la terre, planter, arroser, ramasser, déguster...).

- **Projet « semaine de l'arbre en fête » avec les juniors du développement durable de Bordeaux Métropole**. 4 classes concernées entre le 24 novembre et le 12 décembre : **CP A et CP B (Mmes BERNARD, LUSSON, AUTEFAGE) sur le thème « découvrir l'arbre »**

CE1 et CE2 (Mmes MUCIGNATO et LEFOUR) sur le thème « Identifier les arbres »

- **« Les petits champions de Lecture »** les classes de CE2-CM1, CM1, CM2A et CM2 B (Mmes LACAMBRA, AUTEFAGE, BERGEON, BORDONADO et M LABRIEUX) participent à ce concours national avec des classes de l'école Jean Jaurès et de l'école Madeleine Brès. Tous les élèves choisiront un texte à lire à haute voix (3 minutes maximum). Les élèves lisent un texte en public à haute voix. Chaque élève est libre de participer au concours. Ils passeront tous dans le contexte « classe » mais la démarche de participer au concours leur appartient. Finale pour la ville en janvier avec la collaboration de Déborah qui travaille à la bibliothèque (visite des classes, organisation).

- **Sortie vélo en mai pour les CM2 le jeudi 30 avril ou le jeudi 7 mai 2025** (en fonction de la météo). Cette sortie est possible grâce à l'investissement des parents qui ont passé l'IEB vélo l'an dernier. La sortie fera un peu plus de 30km. Le parcours se fera sur les communes de Ludon, Macau, Arsac et Parempuyre.

- **Pour les deux classes de CM2**, Madame BERGEON et Madame AUTEFAGE prévoient une sortie au **muséum d'histoires naturelles à Bordeaux**

- Différentes sorties sont prévues cette année. Les CM1 de Mme LACAMBRA et les CE2-CM1 de Mme BORDONADO iront faire de l'**Accrobranche à Mérignac** au centre Tépacap. Mme MUCIGNATO ira

avec une classe de **Braud et Saint Louis dans les marais blayaïs sur le site « Terre d'oiseaux »**. Les classes de CP de Mesdames BERNARD, LUSSON et AUTEFAGE iront à **Marquèze**. Les classes de CE1-CE2 de M MARTY et de CE2 de Mme LEFOUR iront faire la visite du **château de RAUZAN**. Les enseignants communiqueront avec les parents d'élèves à l'approche de ces sorties.

- Les élèves de CP, CE1 et de CM2 vont à **la piscine de Blanquefort** financée par la mairie de Parempuyre pour des séances de **natation**.

Les classes de CP et CM2 (Mme MUCIGNATO qui remplace Mme LUSSON, M LABRIEUX, Mme BERNARD et Mme BERGEON) y vont le mardi après-midi.

Les élèves de CE1 de Mme MUCIGNATO et M MARTY y vont le vendredi matin. Dix séances sont prévues. Elles ont commencé en septembre et se finiront fin novembre. Cette année, il n'y aura que 9 séances pour les CP et CM2 car le mardi 11 novembre est férié. Il y a encore trois ans, il n'y avait pas de piscine à Parempuyre. Retenons que 9 séances c'est très bien et que de nombreuses écoles n'ont pas la chance d'avoir des séances de Natation dans la circonscription Sud Médoc.

- **Le CROSS de l'école** a eu lieu le lundi 13 octobre à côté de la salle de l'Art-y-show. Le lundi a été choisi, car le mardi et le vendredi, il y a natation pour certaines classes et il y avait le cross du collège le vendredi 17 octobre pour les élèves de CM2 (plusieurs jours entre les deux cross).

L'an dernier, pour ne pas mettre uniquement la performance en avant, les enfants ont couru pour l'association « Eva pour la vie ». Cette association a pour but d'aider financièrement les chercheurs ainsi que les familles des enfants malades (cancer, tumeur) et d'améliorer le confort des enfants à l'hôpital. Cette année, les enfants ont couru pour l'association des « Chiens guides du Grand Sud-Ouest ». Le chèque a été remis à l'association le jeudi 16 octobre devant les élèves dans la cour de récréation.

Pour le cross du collège, tous les CM2 de l'école Libération qui ont fini la course ont eu une médaille. La distance était plus longue, la régularité et la gestion de l'effort ont été mis en avant.

- **Collaboration avec l'Union Nationale des Combattants de Parempuyre.** En fin d'année, les élèves de CM2 qui ont fraîchement abordé le programme d'Histoire avec les deux guerres mondiales, vont visiter le musée de Parempuyre qui a été installé par les membres de l'association. Lors des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai, des élèves de l'école (s'ils sont disponibles les jours fériés) lisent des textes pendant cette cérémonie (les élèves élus délégués dans les classes).

- Le mardi 16 décembre et le jeudi 18 décembre, la coopérative scolaire offrira une sortie cinéma aux élèves : le mardi pour les élèves du cycle 2 et le jeudi pour les élèves du cycle 3. La coopérative scolaire finance le bus et les entrées au cinéma de Blanquefort. Cela est possible grâce à la participation des parents (fête de l'école, achat des torchons, photos, participation au début de l'année scolaire).

Nous irons voir « la vie de château » pour les élèves du cycle 2 et « Arco » pour les élèves du cycle 3.

Autres évènements au sein de l'école :

Marché de Noël : mardi 9 décembre à 17h45

Grande Lessive et Carnaval en 2026 en partenariat avec l'école maternelle.

Fête de fin d'année : date de la kermesse du groupe scolaire Libération arrêtée au vendredi 26 juin 2025.

c) Accueil périscolaire et éventuelles actions en lien avec le projet d'école

Restauration scolaire : 12h00 – 13h50

Accueil Périscolaire : 7h00 à 08h20 16h30 à 19h00

Demande commune auprès de la mairie pour délimiter les espaces de jeu l'année dernière (tracer les lignes du terrain de Basketball). Cette demande a été prise en compte par la municipalité.

Les activités sur le temps du périscolaire et de la pause méridienne.

Mme FLAMANCC présente toutes les activités et les projets mis en place par l'équipe du périscolaire (ma cour de récréation propre, le recyclage des bouchons et des fournitures scolaires)

III) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources)

Cette année encore, l'un des objectifs prioritaires est la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui).

Les APC : en début d'année, une autorisation a été demandée à toutes les familles. Il s'agit d'une aide ponctuelle par les enseignants deux fois par semaine de midi à 12h30 le mardi et le jeudi. Chaque enseignant répartit ses séances sur 36 heures à effectuer.

Ces séances ont pour but :

- D'aider les élèves à renforcer les savoirs fondamentaux (lire, écrire...) avec une prise en charge régulière
- D'aider les élèves en difficulté passagère (quelques séances)

Devoirs faits :

Cette année, il n'y a pas d'enseignant volontaire pour encadrer le dispositif « devoirs faits » et aucun enseignant n'est volontaire pour faire le soutien renforcé scolaire après l'école comme c'était le cas l'an dernier. L'association ASCOPA de Parempuyre est une solution intéressante pour aider les élèves à faire leurs devoirs mais cette année, ils sont un peu plus limités au niveau de l'accueil pour des raisons matérielles. Peu à peu Mme VIDAL trouve des solutions pour poursuivre les missions de l'ASCOPA auprès des familles qui ont besoin.

Dispositif MACLE (module approfondissement des compétences en Lecture et écriture) en collaboration avec Mme LECOMTE-ROUSSEAU et les enseignantes du cycle 2 de l'école. Nous nous réunirons prochainement pour cibler les classes qui ont le plus de besoin.

Le pôle ressource : regroupe au sein d'une même circonscription, l'Inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale, les conseillers pédagogiques de circonscription ainsi que les membres du RASED afin d'échanger et de trouver des solutions collectives afin d'assister les établissements du premier degré face à certains profils d'élèves à besoins éducatifs particuliers. Ce pôle ressource était présent lors d'un conseil des maîtres à l'école le jeudi 5 octobre où nous avons évoqué les élèves à besoins présents à l'école Libération afin de programmer des équipes éducatives ou équipe de suivi (si dossier MDPH avec l'enseignant référent). Pour information, Madame Sandrine LAFARGUE reste à son poste d'enseignante référente pour les élèves scolarisés avec un Handicap pour cette année scolaire 2025/2026. Nous avons fait 5 ESS (équipe de suivi) en sa présence le jeudi 16 octobre 2025. Il reste 4 ESS qui auront lieu en janvier (vendredi 16 janvier).

a) Présentation du RASED, modalités de ses interventions

2 membres du RASED pour le secteur de l'école Libération (secteur Parempuyre/Ludon/Macau)

Madame Carole LECOMTE ROUSSEAU : enseignant spécialisée à dominante Pédagogique

Monsieur Guillaume CLAVERIE : psychologue scolaire

Les coordonnées du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) sont disponibles sur demande au directeur d'école.

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur pour un rendez-vous avec le psychologue scolaire, M.CLAVERIE ou envoyer un mail.

Une autorisation est nécessaire pour toute intervention avec le psychologue scolaire ou avec l'enseignante spécialisée sauf s'ils observent en classe.

Ces personnes sont des ressources non négligeables pour l'école (observation d'élèves, présence et apport de leur expertise auprès des parents lors des équipes éducatives).

b) L'équipe éducative ou l'équipe de Suivi

L'équipe éducative rassemble l'ensemble des personnes qui interviennent auprès de l'enfant (enseignants, parents, RASED, personnel de santé (orthophoniste, psychologue, pédiatre...)) ou autre (éducateur...). C'est un groupe de travail qui réfléchit sur les ajustements à envisager pour la suite de la scolarité d'un élève à besoins. Il y a eu 4 équipes éducatives en période 1 et 7 équipes éducatives sont programmées sur la période 2.

MAIRIE

1) Budget et communication (voir précédemment)

2) Travaux

Travaux effectués pour l'école élémentaire Libération :

- mobilier de la classe 1 (M MARTY) totalement changé
- 2 classes repeintes en août 2025 : les classes 6 et 7 (Mmes AUTEFAGE et MUCIGNATO et M LABRIEUX)
- films demandés par l'école et l'équipe mobile de sécurité installés sur les vitres extérieures
- élagage des arbres pour jouer au Basketball
- renouvellement des ordinateurs : classe 4 et 6
- très récemment (vacances d'octobre 2025) travaux sur le bâtiment 1 : toiture et façade de l'école ancienne (budget conséquent), nous demandons un renouvellement progressif des menuiseries à la municipalité mais la toiture du bâtiment 1 était une priorité

Travaux à venir/souhaités à plus ou moins long terme :

- renouvellement du mobilier pour la classe 4 et peinture blanche dans deux classes (classes 4 et 5)
- nouveaux ordinateurs pour l'année scolaire suivante : ordinateur pour la direction et pour les classes 5 et 7
- renouvellement progressif des ordinateurs à utiliser par les élèves (mallette de 10 ordinateurs) en 3 ans si possible pour travailler le CRCN à l'école (cadre de référence des compétences numériques)
- logement libéré (à rénover) : future salle de motricité ou d'accueil pour compenser le manque d'installation sportive à proximité de l'école Libération (sur le très long terme, ce serait idéal mais l'équipe enseignante a bien conscience que le coût sera très conséquent)
- installer du double vitrage avec stores dans les classes côté cour de récréation pour permettre les récréations décalées (sécurité, climat scolaire en Récréation) et conserver la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été : changement progressif (une à 2 classes par an si possible). C'est plus urgent pour les classes 2 et 8 (une vitre ne recouvre pas toute la menuiserie pour la classe 2 et la porte de la classe 8 est très abîmée avec de nombreuses interventions sur celle-ci par les services municipaux)
- dans la cour de récréation : traçage du terrain de basketball (bien délimiter les zones de jeu)

3) Utilisation des locaux scolaires

Les demandes doivent être renouvelées, mais nous remercions la municipalité de nous laisser utiliser les locaux hors temps scolaires aujourd'hui afin que nous puissions nous réunir à l'occasion de ce premier conseil d'école comme ce fut le cas pour les réunions de rentrée et les élections des représentants des parents d'élèves. L'école accueille depuis l'an dernier régulièrement des formations d'enseignants le mercredi matin et parfois même l'après-midi.

Tous les membres du conseil d'école recevront le procès-verbal du premier conseil d'école de l'année scolaire. Les parents d'élèves pourront le consulter en scannant le QR code qui sera affiché au panneau d'affichage.

Fin du conseil d'école : Mardi 4 Novembre 2025 à 20h

Pour clôturer le conseil d'école, les parents et la Municipalité sont invités à partager un verre de l'amitié offert par l'école.

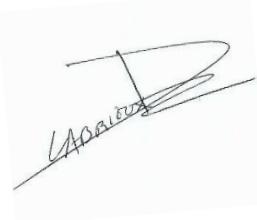
Prochain conseil d'école aura lieu le : **Mardi 3 mars 2026 à 18 heures.**

Fait à Parempuyre le 4 Novembre 2025

Le Directeur, président du Conseil d'école

Damien LABRIEUX

Le Secrétaire de séance : Chloé BERGEON



L'Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires : Roselyne TURBE

Les deux associations des représentants des parents d'élèves :

RPEP

APEISELP